

Depuis plus de 15 ans et de manière mensuelle, une étude sectorielle ou thématique est réalisée par les équipes ISR de Meeschaert Asset Management, en collaboration avec des partenaires associatifs. Vous trouverez ci-dessous les principaux éléments ressortis de l'analyse du mois d'octobre 2021 sur le secteur des Services aux collectivités Eau et déchets.

Nombre d'entreprises du secteur analysées : 8

Taux de sélectivité effectif ² : 71 %

Introduction

Au cours des cent dernières années, la consommation mondiale d'eau a augmenté deux fois plus rapidement que la croissance démographique. D'ici 2050, 52 % de la population mondiale vivra dans des conditions de stress hydrique, c'est-à-dire que la demande en eau sera supérieure à la quantité disponible.

Un Français produit 514 kg de déchets ménagers par an, la moyenne européenne est de 486 kg. Les disparités d'un pays à l'autre sont marquées et témoignent d'inégalités (infrastructures, exportations/importations, revenus) : 4 % de la population mondiale vit aux Etats-Unis qui comptabilise 12 % de la production mondiale de déchets.

ENJEUX PRINCIPAUX DU SECTEUR DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS EAU ET DÉCHETS

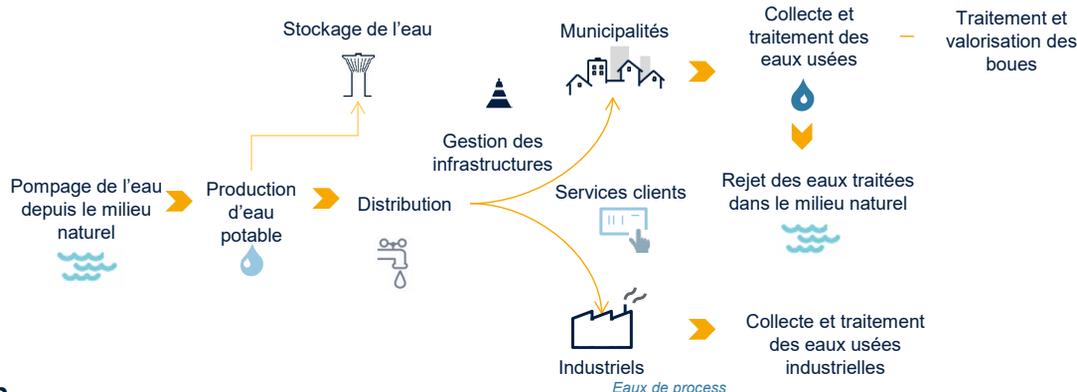
Eau propre et assainissement

- Un Objectif de Développement Durable (ODD), le n°6, est dédié à l'eau propre et à l'assainissement. Cependant ces enjeux ne se limitent pas à ce seul ODD et se retrouvent dans des problématiques telles que la faim dans le monde ou la biodiversité marine.
- L'accès à l'eau est un facteur d'inclusion sociale. Dans le monde, 2,1 milliards de personnes n'ont pas accès à un système

d'eau sécurisé.

- On estime que les pertes d'eau potable à travers le réseau français représentent environ 20 % du flux. Face aux risques liés au changement climatique, les entreprises actives sur le segment de l'eau ont un rôle essentiel à jouer dans la réduction de ce gaspillage.

Chaîne de valeur de l'eau



Plan Biden

- Les fuites d'eau aux Etats-Unis engendrent la perte journalière de 23 millions de m3 d'eau potable, c'est assez pour couvrir les besoins en eau de 15 millions de foyers.
- « American Jobs Plan » : 111 milliards de dollars dédiés au

système de distribution de l'eau. Le plan d'infrastructure a été approuvé par le Sénat courant août 2021, l'allocation précise des ressources n'a pas encore été dévoilée.

Une économie circulaire

- Suite à une forte reprise économique au second trimestre 2020 et au rebond de la demande asiatique, plusieurs secteurs subissent des pénuries de matière première (semi-conducteurs, construction). Les principales conséquences de cette pénurie sont la hausse des prix de certaines matières premières (aluminium, bronze, cuivre) et l'allongement des délais de livraison.

- Dans ce contexte, le développement de l'économie circulaire prend encore plus de sens. En effet, ce système vertueux permet de réduire l'extraction des matières premières ainsi que la production de déchets et de plus recourir à la valorisation des déchets (production d'énergie, compost, réparation, recyclage, réutilisation).
- Les secteurs liés à la valorisation des déchets sont en plein développement et sont une opportunité pour l'emploi.

¹Rapport UN Water - ² Eurostat, 2017

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM et ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription.

Nous contacter

Nicolas Gautier, Directeur de la distribution - email : ngautier@meeschaert.com - Tel : 01 53 40 23 93

Meeschaert Asset Management

Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15
Tél. + 33 1 53 40 20 20

S.A.S au capital de 125 000 euros
R.C.S. Paris 329 047 435 - NAF 6430 Z - Numéro de TVA intra-communautaire FR 89329047435
Société de gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-040 00025

Valorisation des déchets

- Le recyclage n'est pas une solution à lui seul (consommation énergétique, usage limité car tout n'est pas recyclable ou recyclable à l'infini). Actuellement, 48 % des déchets sont recyclés au sein de l'Union européenne et 41 % des emballages plastiques (représentent 60 % des déchets plastiques) ont été recyclés.
- L'Union européenne s'est fixé un objectif de recyclage des emballages plastiques : 55 % d'ici 2030. Notons que l'utilisation

de plastiques recyclés est encore très réduite : il est donc nécessaire d'accroître ses débouchés en parallèle de la hausse du recyclage.

- La valorisation énergétique reste une pratique minoritaire en France (6 % du traitement des déchets), sa pratique a tout de même augmenté de 59 % en 10 ans.

EXEMPLES DE VALEURS ISSUES DE LA BASE DE SÉLECTION ESG MEESCHAERT AMILTON AM

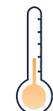
Suez : opinion ESG positive

Suez intègre des activités liées aux déchets (41 % du chiffre d'affaires), à la distribution d'eau potable et au traitement des eaux usées (39 %) et au traitement des eaux de clients industriels (20 %). L'acquisition de plusieurs de ses activités internationales par Veolia a récemment été annoncée. L'entreprise va connaître un recentrage de ses activités sur le segment de l'eau principalement en France.

Chiffres clés 2020

- 17,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 86 195 employés dont 34 % situés en France
- 401 sites de production d'eau potable et 2 605 sites de traitement des eaux usées
- 92 millions de personnes recourent aux services d'accès à l'eau potable

Niveau de controverse : 2



Source : Sustainalytics

Suez, présente dans la lutte contre le changement climatique

Suez a récemment publié un rapport présentant le travail réalisé sur l'alignement de ses activités avec la taxonomie européenne. Selon l'entreprise, 74 % de son chiffre d'affaires pourrait être qualifié de vert selon les catégories participant à la lutte contre le changement climatique définies par la Commission Européenne. De plus, Suez s'engage sur le plastique au travers de différents projets. Dans le domaine de la recherche avec la création de PLAST'Lab, Suez investit dans le développement de solutions pour valoriser et recycler le plastique. De nouvelles technologies voient le jour, comme la solution « Floating Marine Litter Tracking » - actuellement testée dans le Golfe de Gascogne - qui permet de détecter et traquer les déchets marins afin d'améliorer la collecte des déchets par les collectivités locales. Enfin, son engagement actif dans plusieurs initiatives fait de Suez un acteur clé (co-lancement de « Alliance to End Plastic Waste », signataire de « New Plastics Economy Global Commitment » fondé par la Fondation Ellen McArthur et le PNUE).

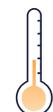
Acea : opinion ESG négative

Acea est un acteur multi activité, il est présent sur le segment de l'eau (48 % du chiffre d'affaires) et de l'énergie (37 %) mais aussi de la gestion des déchets et de l'éclairage. Les services fournis par l'entreprise sont concentrés dans quatre régions italiennes avec une forte présence dans la ville de Rome.

Chiffres clés 2020

- Détenu à 51% par la ville de Rome et à 23% par Suez
- 5 716 employés, 974 collaborateurs ont rejoint l'entreprise entre 2018 et 2019

Niveau de controverse : 2



Source : Sustainalytics

Une stratégie positive mais une gouvernance questionnée

Acea publie un rapport développement durable complet avec de nombreuses informations sur ses activités et investit deux milliards d'euros dans ses objectifs de durabilité : réduction des pertes en eau, efficacité des systèmes d'assainissement, modernisation des infrastructures, digitalisation, etc.

En 2019, une nouvelle stratégie est définie. Acea renforce sa présence sur la gestion des déchets avec l'acquisition de plusieurs entreprises et développe son portefeuille dans les énergies renouvelables en acquérant des champs de panneaux photovoltaïques. Suite à l'analyse et malgré ces points positifs, Acea obtient pour l'instant une opinion négative. En effet, la controverse concernant un évènement de corruption datant de 2018 qui implique le président de l'époque Luca Lanzalone et la participation majoritaire au capital de la municipalité de Rome (liée à de nombreuses controverses), maintiennent un niveau de risque non négligeable sur les sujets de gouvernance.

Ce document à caractère promotionnel exclusivement conçu à des fins d'information par Meeschaert AM n'a pas été élaboré conformément aux dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières. Il ne saurait donc être considéré comme un élément contractuel, un conseil en investissement, une recommandation de conclure une opération ou une offre de souscription. La société de gestion et ses collaborateurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur cet instrument avant diffusion de la présente communication. Les données chiffrées, commentaires y compris les opinions exprimées sur ce document sont le résultat des analyses de notre équipe ISR à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Sa remise à tout investisseur relève de la responsabilité de chaque distributeur. En tout état de cause, l'investisseur doit procéder, avant la conclusion de toute opération, à sa propre analyse et obtenir tout conseil professionnel qu'il juge nécessaire sur les risques et les caractéristiques du produit eu égard à son profil d'investisseur. Ces informations proviennent ou reposent sur des sources estimées fiables par Meeschaert AM tout en faisant mention explicite de l'existence de tout conflit d'intérêt éventuel. Toutefois, leur précision et leur exhaustivité ne sauraient être garanties par Meeschaert AM. Meeschaert AM décline toute responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des présentes informations générales. Toute reproduction ou diffusion, même partielle, de ce document est interdite.